

**Mmes et MM. Les membres du  
Conseil Municipal****CONVOCATION**

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
qui se tiendra à la salle des fêtes (salle du bas), le :  
**LUNDI 2 FEVRIER 2026 à 20 H 00**

**Ordre du jour :****1-Direction générale**

- 1-1-Convention entre la Commune et la clinique vétérinaire Chab'léman concernant les soins administrés aux animaux trouvés sur la voie publique de la commune de Bons-en-Chablais et nécessitant une intervention vétérinaire
- 1-2-Demande d'aide auprès de la Région pour la réalisation d'une coupe à câble et la commercialisation des bois
- 1-3-Transfert de la compétence optionnelle « Distribution publique du Gaz Naturel » au SYANE

**2-Urbanisme/Foncier**

- 2-1-Avenant à la convention cadre pour l'opération PVD « Petites Villes de Demain »
- 2-2-Création d'une servitude de passage au profit de la commune pour l'aménagement d'une voie verte reliant la rue du Verré à la rue de la Praly
- 2-3-Convention d'occupation du domaine public de la commune – Projet d'un club house « CSL »
- 2-4-Fin de la mission de portage de l'EPF (Etablissement Public Foncier) 74 et rachat du bien – 47 Rue de la Poterie
- 2-5-Validation du modèle type de convention de mise à disposition de la salle d'exposition communale – salle marchand

**3-Ressources Humaines**

- 3-1-Approbation du tableau des emplois permanents au 1er janvier 2026
- 3-2-Délibération portant adhésion à la convention de participation santé proposée par le centre de gestion de Haute-Savoie (CDG 74) et portant fixation du montant de la participation financière de l'employeur
- 3-3-Délibération portant mandatement du centre de gestion de Haute-Savoie (cdg 74) pour le lancement d'un marché public
- 3-4-Modification du tableau des effectifs : création d'un emploi non permanent à temps non complet 30h hebdomadaires
- 3-5-Création d'un emploi non permanent à temps complet
- 3-6-Modification du tableau des effectifs : création/suppression d'un emploi permanent
- 3-7-Modification du tableau des effectifs : suppression d'un emploi permanent
- 3-8-Modification du tableau des effectifs : création/suppression d'un poste permanent à temps complet

**4-Police municipale**

- 4-1-Convention de mise à disposition d'un cinémomètre au profit de la Gendarmerie Nationale

**5-Education**

- 5-1-Règlement intérieur de la pause méridienne- Restauration scolaire

**6-Ecole de musique**

- 6-1-Convention de mise à disposition d'une salle du Quai des Arts à l'association Pass'moi le celté

**Informations diverses**

Le Maire,  
Olivier JACQUIER

